



# HAUT du THEM-CHÂTEAU-LAMBERT

Mairie: 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 14 septembre 2011

Mr Hubert CLAUDEL, Maire

Mrs et Mmes Sylviane VALDENNAIRE, Roger TOURDOT, Claude LAMBOLEY, Bernard DURRINGER, Martine BENCHIHA, Emmanuelle GENEY, Christian GUERRE, Bernadette JACQUOT, Mireille LAMBOLEY, Thierry MAURICE, Joseph VICAIRE.

Absents ayant donné pouvoir :

Mr Jean Luc DAVAL a donné pouvoir à Mme Mireille LAMBOLEY, Mme Evelyne GUERRE à Mme Sylviane VALDENNAIRE et Mme Virginie LUTTRINGER à Mr Claude LAMBOLEY

Mme Emmanuelle GENEY a été nommée secrétaire de séance.

Le maire remercie le conseil municipal pour la carte, signée par tous les membres et les employés, qu'il a reçue pendant son hospitalisation. Il fait part au conseil municipal :

- de la naissance de Jeanne BOLOT le 26 juillet 2011, de Pascal BOLOT et Aurore GALLET, 7 rue de libération
- des mariages qui ont été célébrés : le 23 juillet 2011 de Mylène CORDIER et Ludovic SOUVAY et le 20 août 2011 de Jérôme COPIN et Vanessa FIX
- du décès de René ARNOULD le 20 juin 2011, joueur de carte régulier et assidu.

2011/09/33 Aide pour voyage scolaire en Espagne - Collège des Mille Etangs

Le conseil municipal décide d'allouer une aide de 40 E pour un élève qui va participer du 20 au 25 novembre 2011 au voyage scolaire en Espagne avec le Collège des Mille Etangs.

2011/09/34: Proposition de vente à la commune des biens de l'Etat - Maison forestière " Bois du Fray " :

Le conseil municipal, considérant que la maison forestière du Fray - lieu dit Bois du Fray - Commune de Haut du Them - Château Lambert, ne présentant pas de projet intéressant pour la commune, décide de refuser l'offre d'achat et même dans le cas où le prix de retrait serait de 4500 E et la mise à prix de 5500 E.

2011/09/35 : Proposition de vente à la commune des biens de l'Etat - Refuge de la Tête des Sapins :

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 15 septembre 2010 refusant l'offre d'achat proposé par l'Etat du Refuge de la Tête des Sapins - Forêt Domaniale de Saint Antoine - Commune de Haut du Them - Château Lambert.

Suite à un courrier de France Domaine de Vesoul du 30 août 2011 demandant à la commune si elle exercera son droit de priorité si le prix de retrait de l'offre serait de 12 000 E et la mise à prix de 15 000 E, le conseil municipal décide de refuser l'offre